

13 octobre 1963, Montréal

Inauguration de l'immeuble du Crédit foncier franco-canadien

J'ai déjà dit, à plusieurs reprises, que l'inauguration d'un nouvel édifice constitue toujours un symbole, qu'il s'agisse d'un immeuble devant loger une entreprise comme la vôtre ou d'une école.

J'y vois un symbole en ce sens que tout nouvel édifice est, à mon avis, la preuve d'une réussite matérielle et l'espoir de succès futurs. Dans le cas du Crédit Foncier Franco-Canadien, il n'y a aucun doute que nous sommes devant une institution déjà bien établie et qui peut être assurée d'un avenir de progrès.

Tout le monde connaît les besoins du Québec en capitaux. Personne non plus n'ignore quel vaste champ d'action le Québec moderne est devenu, quelles possibilités d'industrialisation s'ouvrent devant lui. Nous nous efforçons chez nous de canaliser nos capitaux de façon rationnelle vers la réalisation des objectifs économiques que nous jugeons essentiels à la solution de problèmes comme le chômage, provoqué, entre autres facteurs, par l'insuffisance d'industries secondaires. Malgré cela; il demeure toutefois évident que nos ressources financières propres n'arriveront jamais, à elles seules, à supporter le rythme de croissance économique devenu nécessaire. Nous avons, dès lors, besoin de l'apport d'autres capitaux que les nôtres. Nous souhaitons en somme qu'on vienne s'associer à nous afin que puisse se compléter l'œuvre déjà commencée.

Ainsi, par exemple, en établissant une Maison du Québec à Paris et ensuite à Londres, nous avons voulu multiplier les relations économiques, commerciales et financières entre le Québec et deux des pays les plus dynamiques de l'Europe. Bien entendu, les effets d'une telle décision ne peuvent être immédiats; il s'agit en quelque sorte d'un investissement qui, à notre sens, s'avérera rentable au cours des années à venir.

Déjà cependant on remarque un renouveau d'intérêt de la part de la France envers le potentiel économique du Québec. Il en est de même pour la Belgique et l'Italie où, même si nous n'y avons pas de Délégation Générale, j'ai tenu à rencontrer personnellement des industriels et des hommes d'affaires pour les intéresser à notre province.

Toutes ces démarches, toutes ces initiatives nouvelles ont créé un climat utile. Je dois cependant dire que le succès d'entreprises comme le Crédit Foncier Franco-Canadien contribue énormément à faire connaître le Québec dans les milieux financiers sous un jour favorable et facilite directement la participation à notre développement économique des capitaux en provenance de l'extérieur.

En effet, il faut retenir de votre réussite qu'elle constitue un exemple que nous espérons voir se multiplier, de la coopération française à l'économie du Québec. Aux liens culturels déjà existants entre la France et le Canada, vous avez ajouté des liens économiques et – par le succès de vos efforts – vous encouragez les initiatives de ce genre. Comme Premier ministre du Québec; je ne peux que me réjouir de votre collaboration à la croissance de notre province.